



Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute-Savoie

142, impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX
Tél. 04 50 46 89 21
Fax 04 50 46 88 89
e.mail : fdc74@chasseurs74.fr
<http://www.chasseurs74.fr>

Villy-le-Pelloux, le 4 avril 2022

Chères amies chasseresses,
Chers amis chasseurs,

N/REF : ADM2022/ Circulaires
OBIET : **Formation sécurité décennale**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous en avez pris connaissance dans notre précédente circulaire d'août 2021 concernant la formation sécurité, tous les chasseurs doivent désormais suivre une remise à niveau portant sur les règles de sécurité tous les 10 ans.

Cette formation est identique à toutes les Fédérations. Elle peut être réalisée **en présentiel ou en distanciel** pour une durée d'environ 3h30.

Votre Fédération a la mission de dispenser cette formation à ses chasseurs adhérents ayant validés leurs permis en Haute-Savoie.

Si ces **conditions** sont remplies, pour effectuer la formation :

- En distanciel, veuillez prendre connaissance du PDF joint à ce mail.

Nous vous recommandons prioritairement de choisir cette formation en ligne. Vous avez 3 mois à réception du lien d'inscription pour finaliser la formation. Elle est composée de 4 modules distincts et vous pouvez suivre chaque module séparément pour vous donner le temps qu'il faut pour satisfaire à l'obligation.

- En présentiel, les formations sont délivrées prioritairement au siège de la Fédération. Des sessions décentralisées peuvent être envisagées sur demande. Une séance de formation pouvant contenir 30 inscrits, la Fédération se réserve le droit d'annuler les formations avec un nombre d'inscrits trop faible.

Ci-dessous vous pouvez d'ores et déjà retrouver les dates des prochaines formations en présentiel :

- Lundi 30 mai à 18h00
- Lundi 29 août à 18h00
- Samedi 3 septembre à 09h00
- Jeudi 8 septembre à 18h00

Vous pouvez contacter nos services directement au 04.50.46.89.21 ou à l'adresse suivante : fdc74@chasseurs74.fr pour vous inscrire à une formation en présentiel.

Pour la formation en ligne, vous inscrire directement sur notre site www.chasseurs74.fr, rubrique « outils pratiques ».

A noter que quelle que soit la forme de la formation choisie, une **adresse électronique est obligatoire** pour vous inscrire.

A l'issue de la formation (en présentiel ou à distance), votre participation sera automatiquement certifiée sur votre prochaine validation du permis de chasser.

Sensible à votre compréhension, veuillez croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Président,
André MUGNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Mugnier', written in a cursive style.